

Compte-rendu de la Consultation Citoyenne

22 avril 2023 – Boutte

- **Présents :**

- **Citoyens : 12**

- **Intervenants :**

- Mr **FALCONE** – **Échevin** (Patrimoine - Développement durable, environnement, agriculture, gestion des déchets, mobilité, propreté publique - Démocratie participative - 3e âge - Citoyenneté et Egalité des chances).
- Mme **QUARANTA** – **Présidente du CPAS et de la Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne** (Affaires Sociales – Emploi et Maison de l’Emploi).
- Mme **PIRMOLIN** – **Présidente du Conseil communal.**
- Mme **BAILLIEN** - **Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC.**

- **Excusés :**

- Mr **CIMINO** – **Échevin** (Cohésion sociale – Relations avec les quartiers et associations – Jeunesse – Sports – Centre de vacances – Bien-être animal).
- Mme **CROMMELYNCK** – **Échevine** (Enseignement - Village des Benjamins et Petite enfance – Culture– Bibliothèques).
- Mr **GIELEN** – **Échevin** (Population/Etat civil/Sépultures – Voiries - Parcs et plantations).
- Mme **HENDRICKX** – **Conseillère communale et Présidente du Conseil d’Administration de la Société de Logement de Grâce-Hollogne.**
- Mr **PIRSON** - **1er Inspecteur de police - Service Proximité.**
- Mr **CLOSQUIN** - **1er Inspecteur de police - Service Proximité.**
- Mme **PLUMACKER** – **Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC.**

INTRODUCTION

- **1. Première partie :**

- Brève présentation et contexte de notre rencontre
- Bilan 2022 (synthèse du suivi des demandes)
- Nouveaux thèmes et échanges

- **2. Deuxième partie :**

- Groupes de travail sur les thèmes récurrents (si possible)
- Continuité possible

Service ECPC

Égalité des Chances – Participation Citoyenne:

Rue de l'Hôtel Communal, 28

Créé en octobre 2019.

Les agents communaux:

PLUMACKER Géraldine ;

BAILLIEN Jessica ;

Éducatrices Spécialisées.



- Présentation du service communal ECPC (Égalité des chances - Participation Citoyenne) et des intervenants présents.
- Toutes les informations concernant ce service communal et tous les autres se trouvent sur le site internet de la commune (<https://www.grace-hollogne.be/>) - Page Facebook officielle : « Commune de GrâceHollogne_Officiel ».

Bilan 2022

Synthèse des sujets proposés par les citoyens
Consultation Citoyenne du Boutte (12/03/22)

1. MOBILITÉ
2. STATIONNEMENT (POLICE)
3. PROPRETÉ
4. ESPACES VERTS – PLAINES DE JEUX
5. COMMUNICATION
6. ÉCOLE DU BOUTTE
7. SITE VIELLE MONTAGNE



1. Mobilité :

Bilan 2022

1. MOBILITÉ

- ❖ Retours dans le compte-rendu du 12/03/22
- ❖ Réunion spécifique “Mobilité Générale” le 19 novembre 2022

- Thème récurrent
- Groupe de travail possible
- Budget participatif

Compte-rendu de la Consultation Citoyenne
12 mars 2022 – Boutte

CONTINUITÉ CONSULTATION CITOYENNE 2022
Séance d'information - Mobilité générale
19 novembre 2022

Présents :
• **Citoyens : 12**
• **Intervenants :**
- Mr CIMINO – Échevin (Cohésion sociale – Relations avec Jeunesse – Sports – Centre de vacances – Bien-être animal).
- Mr FALCONE – Échevin (Patrimoine – Développement durable gestion des déchets, mobilité, propreté publique – Démocratie Citoyenneté et Égalité des chances).
- Mme CROMMELYNCK – Échevine (Enseignement – Village de Culture – Bibliothèques).
- Mme BELHOCINE – Échevine (Finances – Cultes – Urbanisme territoire).
- Mme QUARANTA – Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et Maison de l'Emploi – Régie des Quartiers).
- Mme HENDRICKX – Présidente du Conseil d'Administration Grâce-Hollogne.
- Mme PLUMACKER – Éducatrice spécialisée – Service communautaire
- Mme BAILLIEN – Éducatrice spécialisée – Service communal E

Excusés :

Présents :
• **Citoyens : 38**
• **Intervenants :**
- Mme DAVIN – Conseillère en Mobilité
- Mr ZOKODAMA – Responsable Voirie
- Mr CLIDE – SAEP Police Grâce-Hollogne/Awards
- Mme BAILLIEN – Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC

Excusés :
- Mme PLUMACKER – Éducatrice spécialisée – Service communal ECPC

1. INTRODUCTION
La réunion a été mise en place à la demande des citoyens, dans la continuité des consultations citoyennes, dont les premières éditions se sont déroulées de février à juin 2022 avec comme objectifs de dynamiser la démocratie participative et d'instaurer une communication avec et vers les citoyens. Les habitants de 9 quartiers ont été consultés et parmi les 8 thèmes prédominants ressortis dans chaque quartier, la Mobilité occupait la première place.
Une synthèse des sujets généraux, repris dans ce thème, a été présentée dans le but d'apporter certains éléments de réponses et/ou des pistes de solution.
Une précision importante est apportée : la Mobilité est un thème très vaste, qui ne dépend pas uniquement des autorités communales et qui s'étend au-delà du territoire de Grâce-Hollogne. Chaque décision doit être réfléchie et il en découle, à chaque fois, des conséquences positives et négatives.

- Le service ECPC rappelle qu’une réunion spécifique « Mobilité Générale » s’est déroulée le 19 novembre 2022 et que plusieurs questions soulevées ont trouvé réponses dans le compte-rendu de la consultation citoyenne du 12 mars 2022 (documents disponibles sur le site internet de la Commune : <https://www.grace-hollogne.be/ma-commune/service-communaux/citoyennete-egalite-des-chances/comptes-rendus-consultation-citoyenne>).
- Ce thème revient lors de chaque consultation citoyenne. **Le service ECPC propose de former des groupes de travail afin de rassembler des idées et des propositions concrètes des citoyens. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le service.**
- La problématique de la mobilité fait également partie des thèmes possibles pour le **budget participatif** (promotion ci-annexée – [ANNEXE 1](#)).
- **Interventions citoyennes :**
 - Plusieurs demandes sur ce thème ont été mises en place tout au long de l’année, ou, un retour a été obtenu, les citoyens se disent satisfaits, dans l’ensemble.
 - Il reste des problèmes de vitesse excessive. L’année dernière, il avait été proposé de placer des caméras mobiles à des endroits stratégiques (rue de l’Aqueduc – un homme s’est fait renverser, rue Jules Claskin, rue du Boutte, rue Joseph Rouyer) afin d’analyser la vitesse réelle. Ces caméras sont-elles disponibles et peut-on les placer à ces endroits afin d’éviter d’autres accidents ? Des aménagements sont-ils possibles ?
 - Un camion reste stationné à un endroit qui entrave la visibilité, à qui est-il ? Que peut-on faire ?
 - N’est-il toujours pas possible d’installer un miroir routier ou une alternative ?

- Comme l'année dernière, le quartier a été totalement bloqué plusieurs jours lors des averses hivernales. Aucun camion n'est passé. Même si nous ne sommes pas sur des routes prioritaires, après deux ou trois jours, y aurait-il quand-même des possibilités pour passer une ou deux fois ? Afin que cela n'arrive plus, ne pourrions-nous pas avoir un bac à sel à disposition afin de le répandre nous-même ?
- **Retour des intervenants présents :**
 - Les caméras tournent. Une attention particulière va être portée sur la demande et celle-ci sera relayée à la Conseillère en mobilité.
 - Les demandes concernant les aménagements pour les enfants ou la sécurité entrent dans le cadre des Budgets Participatifs.
 - Pour le stationnement du camion, il faut interpeller les services de Police. La demande sera relayée.
 - Comme précisé l'année dernière, le SPW est contre l'installation de nouveaux miroirs (fausse sécurité : ne permet pas d'évaluer la vitesse et déforme la réalité). Afin de trouver une alternative, il est possible de prendre un rendez-vous avec la conseillère en mobilité afin d'analyser la demande sur place.
 - Cette année, le camion d'épandage a eu des problèmes techniques et les ouvriers communaux ont dû se débrouiller avec une petite camionnette pour toute la commune. La demande sera relayée au service concerné.

2. Stationnement (Police) :

Bilan 2022

2. STATIONNEMENT (POLICE)

- ❖ Contacts et échanges avec les agents de quartier.
- ❖ Ils sont conscients des problèmes et essayent de les gérer et d'y remédier au mieux en fonction des moyens à leur disposition.

Police Locale
Grâce-Hollogne / Awans

Vos inspecteurs de quartier Boutte

- Didier Sanchez MOUSNY – 04/230 29 97
- Laurent PIRSON - 04/230 29 96
- Pascal CLOQUIN – 04/230 29 96

Zp.ghawa.quartier@police.belgium.eu

Site web: <https://www.police.be/5285>

Grâce-Hollogne

Votre agent constatateur – agent de police judiciaire de la commune

- Sébastien NOPP - 04/224 53 90
- Administration communale – Service Sanctions Administratives

Sebastien.Nopp@grace-hollogne.be

- Lors des consultations citoyennes en 2022, un constat de sentiment d'insécurité avait été rapporté par un grand nombre de citoyens, surtout au niveau du stationnement sauvage, rendant la visibilité sur certaines voiries difficile, voire dangereuse. Les services de Police, dont notamment les agents de quartier, sont bien conscients de la problématique et mettent tout en œuvre afin de remédier à ces problèmes.
- **Explication d'un 1er Inspecteur de police - Service Proximité (Consultation citoyenne du 11/03/23) :**
 - La répartition des compétences et les tâches supplémentaires des agents de quartier ont évolué, ce qui ne leur permet plus d'être présents dans les quartiers aussi souvent que voulu. Outre les urgences et les appels des citoyens, ils doivent aussi faire face aux demandes du Parquet ainsi qu'aux démarches administratives que cela engendre.
 - Des campagnes de sensibilisation au niveau de la propreté, du stationnement, de la vitesse, ou des déjections canines peuvent être organisées en interne, en fonction du personnel et des moyens disponibles.
 - Ils restent malgré tout disponibles et tiennent compte des demandes.
- **Interventions citoyennes :**
 - La police et l'agent constatateur ne bougent pas, on ne les voit jamais. Il y a eu des vols au sein du quartier. La police est venue mener une enquête de voisinage de quelques minutes et, après un mois, nous n'avons toujours aucun retour.
 - Heureusement que nous avons une bonne entente entre voisins et que nous nous entraïdons.
 - Les agents de quartier ne pourraient-ils pas effectuer des rondes lors de leur permanence afin de se montrer et de « sécuriser » le quartier.
- **Retour des intervenants présents :**
 - Les remarques et propositions seront relayées aux services de Police.

3. Propreté :

Bilan 2022

3. PROPRETÉ

- ❖ « *FixMyStreet* »
- ❖ BeWapp (Ambassadeur propreté – grand nettoyage de printemps)
- ❖ +/- 140 poubelles publiques (souvent utilisées à de mauvaises fins) - tournante chaque jour afin de vider les poubelles - caméras installées à des endroits - nouvelle balayeuse, ajout de bulles à vêtements et bulles à verres enterrées, ...
- ❖ Plusieurs services et acteurs y travaillent (agents constatateurs, service communal de l'Environnement, services de Police).
- ❖ **L'adhésion citoyenne est indispensable!**

- Thème récurrent
- Groupe de travail possible
- **Budget participatif**

BeWapp
Ensemble pour une Wallonie plus propre

Envie de poser un acte concret?
agréabi
Devenez Ambassadeur!

Vous avez envie d'agir pour rendre votre commune plus propre? Rejoignez les 27 000 Ambassadeurs de la Propreté de la Communauté des Ambassadeurs de la Propreté.

Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'un parti ou de la communauté des Ambassadeurs de la Propreté.

Pour devenir Ambassadeur de la Propreté, visitez www.be-wapp.be, seul ou à plusieurs, et de votre quartier.

Quelques jours après votre inscription, vous recevrez un kit de démarrage comprenant : un gilet fluo pour votre sécurité, une sacoche à outils, une pince et des sacs en plastique noir adaptés pour tous les déchets.

Vous organisez ensuite vos sorties quand vous le souhaitez en famille ou entre amis, en respectant les horaires de temps à consacrer, et en nombre de personnes.

La commune est automatiquement informée de la date et de l'heure de votre sortie et de la localisation de votre dépôt de déchets.

Par son action, l'Ambassadeur pour un acte concret agit pour le bien-être de sa commune.

MERCI à tous !

Grâce-Hollogne
FixMyStreet-Wallonie
Signalez les problèmes dans l'espace public

AIDEZ VOTRE COMMUNE À RÉGLER LES PROBLÈMES D'INCIVILITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC !

1. TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
2. SÉCRÉTISEZ VOTRE PROFIL. Être en possession d'un smartphone et un accès à la 4G ou 3G+ sont requis.
3. Votre positionnement communal le respect et la tranquillité.
4. SÉCRÉTISEZ L'ÉVALUATION VIA L'APP et recevoir une notification une fois le problème résolu.

Plus d'informations :
Service Participatif Citoyen
Tel : 04/224.53.81 - participatif@grace-hollogne.be
www.grace-hollogne.be

- Un bilan a été établi concernant l'application FixMyStreet, qui peut être téléchargée par tous les citoyens. Elle permet de signaler les déchets clandestins via son smartphone et ils sont ramassés la semaine qui suit.
Pour ceux qui n'utilisent pas de Smartphone, une adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone fixe sont mis en place afin de signaler les dépôts : fixmystreet@grace-hollogne.be - **04/224.53.81**.
- **BeWapp** : en dehors des périodes du « Grand nettoyage de printemps », l'ASBL permet également aux citoyens de devenir « Ambassadeur propreté » au sein de leur quartier. Tout le matériel nécessaire est alors mis à disposition (pincettes, gants, sacs ambassadeurs, ...).
- Plusieurs initiatives concernant ce thème important ont été mises en place par les autorités communales (ajout de poubelles publiques, tournante de ramassage chaque jour, caméras installées à des endroits stratégiques, nouvelle balayeuse, deuxième glouton, bulles à vêtements supplémentaires et bulles à verres enterrées, cendriers urbains, poubelles pour déjections canines, ...) et plusieurs services et acteurs y travaillent (agents constatateurs, service communal de l'Environnement, services de Police), mais malgré tous les efforts fournis, l'adhésion citoyenne reste indispensable.
- Ce thème étant également récurrent, **des groupes de travail sont possibles afin d'envisager ensemble des pistes de solution concrètes**. Le **budget participatif** reprend également ce thème dans les possibilités de proposition de projets. **Les citoyens intéressés peuvent contacter le service ECPC**.

- **Interventions citoyennes :**

- Le problème des déchets clandestins est toujours fort présent, les gens jettent même des déchets dans les bulles à vêtements, l'installation de caméras mobiles n'est-elle pas envisageable ?
- Il y a également beaucoup de déchets verts laissés près des bulles à verres. Pourquoi ne pas mettre en place une tournée de ramassage de ceux-ci à certains points stratégiques (comme à Visé) ?
- Il faut éduquer les citoyens ! Et pourquoi ne pas commencer par les enfants (citoyens de demain), en mettant en place des ateliers de sensibilisation à la propreté au sein des écoles (ainsi les enfants pourraient transmettre à leurs parents et proches).
- Il n'y a pas d'espace pour lâcher les chiens, ne pourrait-on pas installer des « crottoirs » ?
- Il y a un terrain, le long du chemin de fer, rue de la poule. A qui appartient-il ? Peut-on y créer un chemin accessible ?

- **Retour des intervenants présents :**

- Concernant les dépôts clandestins, les agents constatateurs tournent régulièrement sur toute la commune ou interviennent à la demande (le nouvel agent étant affecté à la tournée des déchets). Ainsi, dès qu'un dépôt clandestin est constaté, ils peuvent le fouiller à la recherche d'informations sur le propriétaire. Dans ce cas, une amende administrative est rédigée et l'auteur ne reste pas impuni.
- L'installation de caméras mobiles est en réflexion.
- Des animations sur le tri et les problématiques des déchets sont déjà dispensées dans la plupart des écoles, en collaboration avec Intradel et les bibliothèques. Plusieurs journées ou semaines de prévention et de ramassage sont prévues tout au long de l'année.
- Concernant la création d'un chemin, le long du chemin de fer, l'espace appartient à un pouvoir public. Cet aménagement pourrait faire l'objet d'une demande d'un budget communal.
- Le budget participatif 2023 peut permettre la mise en place de panneaux préventifs et/ou informatifs sur le thème de la propreté/déchets.
- Les autres propositions seront relayées.
- En octobre 2023 se tient le « Marathon de la propreté ».

4. Espaces verts – plaines de jeux :

Bilan 2022

4. ESPACES VERTS – PLAINES DE JEUX

- ❖ Installation de « Boîtes à livres »
- ❖ Point sur l'installation des plaines de jeux :
 - Flot ok
 - Site sportif du Corbeau ok
 - Site sportif des XVIII Bonniersok
 - En cours : Parc Forsvache (avril 2023), Bierset (juin 2023), Horion Hozémont (septembre 2023),
- ❖ Piscine communale :
 - Les travaux d'architecture ont déjà commencé.
 - Les travaux de démolition des installations techniques ont débuté ce lundi 6/3.
 - Ouverture fin 2023 (à confirmer).



BUDGET PARTICIPATIF 2023
2e EDITION

Thématiques possibles

- L'amélioration des espaces publics et du cadre de vie
- La propreté publique
- La mobilité
- Le développement durable
- La sécurité
- Les loisirs (Culture, sports, etc.)
- Les liens entre les citoyens et l'organisme dans les quartiers ou la communauté locale.

Qui peut participer ?

- Les groupes de citoyens
- Les conseils consultatifs
- Les conseils de quartier
- Les ASBL
- Les associations de fait.

Séances d'information
Besoin d'un coup de pouce, d'une information, de partager des idées... ?
Venez nous rencontrer à l'une de ces 3 dates :

- Le 12 avril 2023 à 18h** - Ecole communale de Bierset, Av. de la Gare 107
- Le 18 avril 2023 à 18h** - Ecole de l'Admiral Royal Paul Brassens, rue Villébrun 22 à Grâce-Hollogne
- Le 20 avril 2023 à 18h** - Bouvette du Complexe sportif Marthe Wagnolet, rue Adrien Malinche 85

APPEL À PROJETS

Vous avez des idées de projets pour améliorer le cadre de vie dans votre quartier, sur la commune ?
Participez au Budget Participatif et soumettez votre projet entre le 1ER MAI ET LE 31 AOÛT 2023 !!!

Comment participer ?

Pour participer, vous devez :

- Remettre un dossier de candidature complet (formulaire + règlement).

Comment vous le procurer :

- sur le site www.grace-hollogne.be
- auprès du service communal Egalité des Chances/Participation Citoyenne (ECPC):
geraldine.umacke@grace-hollogne.be
jessica.battilani@grace-hollogne.be
04/225.59.26 - 0474/77.61.45 - 0484/36.27.14

ECPC
Grâce-Hollogne
Egalité des Chances - Participation Citoyenne

- Le service ECPC précise que les demandes concernant les espaces pour enfants et de convivialité, entrent dans le cadre des budgets participatifs 2023 (promotion ci-annexée).
- Le Comité du Boutte souhaite déposer un projet. Un rendez-vous avec le service ECPC sera fixé.
- La demande pour l'installation d'une boîte à livres au sein du quartier va être analysée et les personnes concernées seront sollicitées dans ce sens (Rue de l'Aqueduc en face du n° 35 - Contacter Resa).
- **Interventions citoyennes :**
 - Proposition d'une balade nature avec guide (biodiversité).
 - Possibilité de mise en commun des différents quartiers (comité, groupement, asbl, ...) pour créer des événements concernant la vie dans chaque quartier ?
 - En juin, il y a plusieurs « fêtes des voisins » au sein des quartiers.
- **Retour des intervenants présents :**
 - Toutes les demandes et propositions de projets peuvent être communiquées au service ECPC qui pourra accompagner les citoyens dans les démarches ou rediriger vers les services adéquats.

5. Communication :

Bilan 2022

5. COMMUNICATION

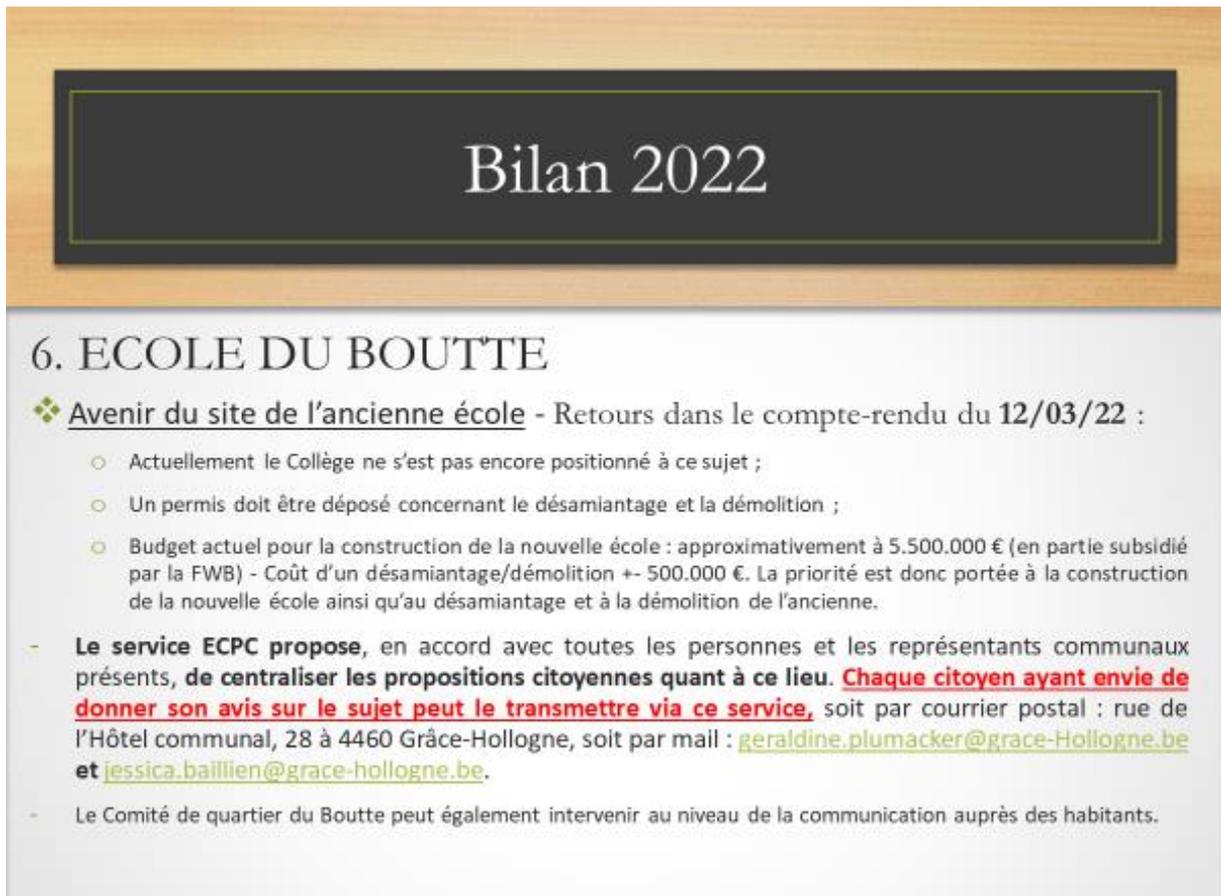
- ❖ Facebook officiel – Site communal – Trimestriel.
- ❖ Affiches dans les lieux publics et commerces, ...
- ❖ Tableaux d'affichages extérieurs (en cours – certains existants/à répertorier – d'autres à ajouter).
- ❖ Le Facebook des services communaux de la Culture, Jeunesse, Cohésion Sociale et Bibliothèques : « [Plan de Cohésion Sociale Culture-Jeunesse Bibliothèques de Grâce-Hollogne](#) ».
- ❖ Le Facebook de la Bibliothèque d'Hollogne : « [Bibliothèque Hollogne](#) ».
- ❖ De nombreux comités et ASBL ont également leur propre page Facebook, sur laquelle ils partagent les informations concernant les événements à venir.
- ❖ La Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne propose également divers services aux citoyens.

➤ Thème récurrent
➤ Groupe de travail possible
➤ **Budget participatif**

- La communication sur les réseaux sociaux peut permettre certaines facilités mais n'est pas accessible à tous et a aussi ses inconvénients.
- Les citoyens qui ne reçoivent pas de réponses sur Facebook le perçoivent comme un manque d'intérêt, ils ont l'impression de ne pas être pris en considération :
 - Il faut savoir que répondre aux demandes sur les réseaux sociaux ne fait pas partie des tâches incombant aux Élus. Chaque demande a sa procédure au niveau communal. Certains représentants communiquent et répondent malgré tout aux citoyens, mais la plupart des publications et leurs commentaires sont agressifs et/ou injurieux. Les réseaux sociaux ne sont pas faits pour débattre et obtenir un échange adéquat.
 - Le Comité de quartier du Boutte (qui a déjà 10 ans) gère une page Facebook spécifique. Sur celle-ci, les informations pertinentes concernant le quartier sont relayées. Il se charge de faire le tri et de communiquer ce qui est publié sur la page officielle de la Commune.
 - Conclusion de l'échange entre les citoyens et les intervenants présents : « Une possibilité serait de répondre en message privé, pour informer que la demande a bien été reçue et de proposer une rencontre afin d'échanger efficacement et personnellement ».
 - Retour du service communication : « La page Facebook officielle est essentiellement vouée à informer le citoyen. Si le citoyen souhaite faire part d'une situation qu'il rencontre, le site internet officiel contient toutes les informations et coordonnées utiles pour le citoyen qui préfère « surfer » sur le web. Le fait de multiplier inutilement les moyens de communication rendrait cette dernière plus difficile ».

- Fractures numériques : la Régie des Quartiers a relancé son café numérique. Il est accessible à tous et est organisé de manière conviviale et adaptée à chacun (10 ordinateurs pour apprendre, distribution de soupe ou de jus de fruits, ...).
- Il est possible d'installer plus de tableaux d'affichages fermés afin de continuer à communiquer en version papier, les citoyens peuvent nous faire part de leurs propositions afin de choisir des endroits stratégiques au sein des quartiers (lieu central avec du passage).

6. Ecole du Boutte :



Bilan 2022

6. ECOLE DU BOUTTE

❖ Avenir du site de l'ancienne école - Retours dans le compte-rendu du 12/03/22 :

- Actuellement le Collège ne s'est pas encore positionné à ce sujet ;
- Un permis doit être déposé concernant le désamiantage et la démolition ;
- Budget actuel pour la construction de la nouvelle école : approximativement à 5.500.000 € (en partie subsidié par la FWB) - Coût d'un désamiantage/démolition +- 500.000 €. La priorité est donc portée à la construction de la nouvelle école ainsi qu'au désamiantage et à la démolition de l'ancienne.

- **Le service ECPC propose**, en accord avec toutes les personnes et les représentants communaux présents, **de centraliser les propositions citoyennes quant à ce lieu. Chaque citoyen ayant envie de donner son avis sur le sujet peut le transmettre via ce service**, soit par courrier postal : rue de l'Hôtel communal, 28 à 4460 Grâce-Hollogne, soit par mail : geraldine.plumacker@grace-hollogne.be et jessica.baillien@grace-hollogne.be.

- Le Comité de quartier du Boutte peut également intervenir au niveau de la communication auprès des habitants.

- Avenir du site de l'ancienne école :
 - Jusqu'à présent aucune proposition n'a été apportée au service ECPC.

Bilan 2022

6. ECOLE DU BOUTTE

❖ Projet de la nouvelle école - Réunion spécifique “ Présentation de la nouvelle école le 19/09/22 :

- Elle pourra accueillir 250 écoliers de primaire et de maternelle, répartis sur deux étages ;
- Chaque année aura une classe (elle ne fonctionnera plus par « degrés ») ;
- Elle comprendra, en plus des salles de classes et des locaux communs à chaque école, une salle de gymnastique, une bibliothèque et une « **salle de fêtes polyvalente** » dont l'accès sera séparé de l'école afin que des activités et des réunions en dehors du cadre scolaire puissent s'y établir (activités spécifiques, comité de quartier, ...). Il restera également un morceau du terrain qui ne sera pas exploité par l'école mais mis à disposition des habitants du quartier.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE ECOLE DU BOUTTE

Chers habitants du quartier du Boutte,

L'Administration communale de Grâce-Hollogne, via ses services de l'Enseignement, du Patrimoine et de l'Égalité des Chances-Participation Citoyenne,

vous invite à la présentation du projet de la nouvelle école du Boutte.



**lundi 19 septembre 2022
à 19h**

- **Projet de la nouvelle école :**

- Fin de la construction estimée pour 2026.
- Au niveau mobilité :
 - Une réflexion concernant les aménagements pour permettre au car de faire demi-tour est en cours.
 - Création, à court et moyen terme, des trottoirs, de « dépose-minute » et d'une piste cyclable.
 - Aménagement de places de parking (sur le haut et possibilité de prévoir un parking dans le bas).

7. Site Vieille Montagne :

Bilan 2022

7. SITE VIEILLE MONTAGNE

- ❖ Retours dans le compte-rendu du 12/03/22
- ❖ Réunion spécifique le 19 octobre 2022



info
ISSAM

VIEILLE MONTAGNE - GRÂCE-HOLOGNE Réunion d'information à destination des riverains



LA SPAQUE POURSUIT LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES SOLS DU SITE VIEILLE MONTAGNE, À GRÂCE-HOLOGNE

Cette réunion a pour objectif d'expliquer les travaux en cours et de répondre aux questions des riverains.

Site à l'arrêt de chantier, la SPAQUE a poursuivi les travaux de déblaiement et de terrassement pour assurer l'accès à l'assainissement de proximité des sols, en particulier pour les zones de construction à venir. Le site est actuellement en travaux et les travaux de déblaiement et de terrassement sont en cours. Les travaux de déblaiement et de terrassement sont en cours et les travaux de déblaiement et de terrassement sont en cours.

La SPAQUE, en collaboration avec l'administration communale de Grâces-Holognes, vous invite à une réunion d'information.

Cette réunion a pour objectif d'expliquer les travaux en cours et de répondre aux questions des riverains. Les travaux de déblaiement et de terrassement sont en cours et les travaux de déblaiement et de terrassement sont en cours.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 04 78 28 28 28 ou sur le site internet www.spaque.ch



❖ Nouveaux thèmes :

VOS divers et nouveaux thèmes

1. Problèmes de stationnement toujours récurrents
2. Possibilités de créer un RIQ (Réseau d'Information de Quartier)
3. Divers (pour la collectivité, le quartier ou la commune en général)

1. Problèmes de stationnement toujours récurrents :

- Voir point « MOBILITÉ » et « STATIONNEMENT » pages 3-4 et 5.

2. Réseau d'information de Quartier – RIQ (document explicatif en annexe) :

- Ce réseau demande une participation des citoyens et des services de Police (Chef de zone), ces derniers s'engageant l'un vis-à-vis de l'autre (charte, vigilance, collaboration, ...).
- Il sert de relais d'un ensemble de citoyens du quartier vers la police, c'est un point de contact.
- Les RIQ sont déjà mis en place à Seraing (square du Muguet) et à Chaudfontaine.

3. Divers :

- Les citoyens ne se sentent pas concertés ni informés des décisions prises aux différents niveaux de pouvoirs au-dessus de la Commune. Un petit nombre peut assister aux réunions du Parlement mais pas intervenir. La solution la plus efficace pour donner son avis est de se faire entendre.
- Concernant le Conseil Consultatif Mobilité, les citoyens peuvent-ils avoir accès aux comptes-rendus de réunion ?

Proposition de Continuité

...

- ✓ **Le Service ECPC** est disponible pour toutes éventuelles demandes en dehors des consultations citoyennes (**rôle de relais**)
 - Principe de la « **Boîte à idées** »
- ✓ Possibilité de constituer des groupes d'échanges et de travail autour des thèmes prédominants
- ✓ **Finalité** :
 - Mise en place de **Conseils consultatifs**



Retours des questionnaires :

Le dépouillement des questionnaires que vous nous avez remis nous permet de constater que, sur **7 questionnaires rendus, 7 d'entre vous souhaitent que les consultations citoyennes par quartier soient programmées de manière régulière et permanente.**

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès l'obtention des retours pertinents concernant les sujets abordés et vous tiendrons informés dès que des réunions de continuité seront mises en place.



Service Égalité des Chances – Participation Citoyenne • Rue de l'Hôtel communal, 28 • 4460
Grèce-Hollogne – Tél. 04/225.59.26 • GSM. 0484/36.27.14 ou 0474/77.61.45 •
Site : www.grace-hollogne.be • Facebook : « Commune de Grèce-Hollogne_Officiel »
geraldine.plumacker@grace-hollogne.be – jessica.baillien@grace-hollogne.be

BUDGET PARTICIPATIF 2023

2e EDITION

Thématiques possibles

- ◆ L'amélioration des espaces publics et du cadre de vie
- ◆ La propreté publique
- ◆ La mobilité
- ◆ Le développement durable
- ◆ La sécurité
- ◆ Les loisirs (Culture, sports, etc.)
- ◆ Les liens entre les citoyens et citoyennes dans les quartiers ou la communauté locale.

Qui peut participer ?

- ◆ Les groupes de citoyens
- ◆ Les conseils consultatifs
- ◆ Les comités de quartiers
 - ◆ Les ASBL
- ◆ Les associations de fait.

Séances d'information

Besoin d'un coup de pouce, d'une information, de partager des idées, ... ?

Venez nous rencontrer à l'une de ces 3 dates :

Le 12 avril 2023 à 18h - école communale de Bierset, Av. de la Gare 207

Le 18 avril 2023 à 18h - locaux de l'Athénée Royal Paul Brusson, rue Vinâve 22 à Grâce-Hollogne

Le 20 avril 2023 à 18h - buvette du Complexe sportif Mathieu Wathélet, rue Adrien Matherine 80

APPEL À PROJETS

Vous avez des idées de projets pour améliorer le cadre de vie dans votre quartier, sur la commune ?
Participez au Budget Participatif et soumettez votre projet entre le 1ER MAI ET LE 31 AOÛT 2023 !!!

Comment participer ?

Pour participer, vous devez :

- ◆ Remettre un dossier de candidature complet (formulaire + règlement)

Comment vous le procurer :

- ◆ sur le site www.grace-hollogne.be
- ◆ auprès du service communal Égalité des Chances/Participation Citoyenne (ECPC):

geraldine.plumacker@grace-hollogne.be
jessica.baillien@grace-hollogne.be

04/225.59.26 - 0474/77.61.45 - 0484/36.27.14



"Les Réseaux d'information de quartier font doucement leur entrée en Wallonie et à Bruxelles"

OLIVIER BAILLY 26-08-2002 Alter Échos n° 125

C'est à l'occasion d'une rencontre en mai dernier entre des éducateurs de rue et un représentant du ministère de l'Intérieur venu expliquer ce qu'il en ressortait, qu'est apparu dans le champ francophone des secteurs « social » et « jeunesse » le dossier des « Réseaux d'informations de quartier » (RIQ). Dès 1998, le ministre Vande Lanotte légiféra sur ce sujet sous forme d'une circulaire, modifiée le 2 juillet 2001 par le ministre Duquesne (PRL).

Depuis, côté francophone, le sujet a fait du chemin : des positions s'affirment.

Les RIQ arrivent plutôt discrètement, mais en quoi consistent-ils ? Parcours explicatif à travers trois textes du ministre Duquesne (la circulaire de 2001, une « Lettre d'accompagnement » et une « Charte ») soutenus par les commentaires de Philip Willekens membre du Secrétariat permanent à la politique de prévention¹.

De quoi s'agit-il ?

Sa définition d'abord. « Un réseau d'information de quartier est une association structurée entre les citoyens et la police locale au sein d'un territoire délimité », spécifie le texte. Ces réseaux « constituent une concertation avancée entre la police locale et les citoyens », stipule la circulaire. « Le projet n'est pas nouveau, introduit Philip Willekens, cette structuration existait avant les années 90. En 98, pour mettre fin aux dérives type « milices privées », la circulaire a surtout mis l'accent sur la différence entre les RIQ et les milices. » Leurs finalités ? « L'accroissement du sentiment de sécurité général, l'encouragement du contrôle social et l'élargissement de l'aspect préventif », lit-on plus loin. Ainsi, « la création du réseau est un moyen d'inciter à l'adoption de mesures préventives et à une vigilance et attention accrues ». Concrètement, « il s'agit d'un ensemble d'habitants qui s'organisent, sous l'égide d'un coordinateur (bénévole) et d'un fonctionnaire de police mandaté, désigné par le bourgmestre en concertation avec le chef de corps ».

Mode opératoire : « Un RIQ échangera des informations entre la police et les collaborateurs du RIQ et ce, par l'intermédiaire d'un plan de communication convenu au préalable; le fonctionnaire de police diffusera des conseils préventifs et fera un feed-back des infos fournies. » En outre, tout en se situant à l'échelle d'un quartier voire d'un pâté de maisons ou de commerces, « un RIQ doit disposer d'un réseau de moyens de communication permettant l'échange rapide et efficace d'informations ». Par exemple : « La diffusion régulière d'un petit journal ou d'un bulletin d'informations, faisant objectivement état des activités du RIQ et comportant des conseils préventifs, est recommandée. »

Qui peut mettre en place ce réseau ? « Ce sont les citoyens qui prennent l'initiative », toutefois, lit-on encore dans la circulaire, « il est évident que les autorités locales peuvent anticiper le besoin spontané des citoyens de créer un RIQ ». Enfin, une « Charte pour le

partenariat en matière de RIQ » est signée par tous les membres du RIQ, le fonctionnaire de police et le bourgmestre.

Que font les membres d'un RIQ ?

Les « membres-collaborateurs » des RIQ « déclarent des délits et comportements suspects uniquement à la police et n'en informent pas les autres collaborateurs du RIQ », note la circulaire. Ainsi, dans cette opérationnalisation concrète de la « police de proximité », tout se mène au plan local, la responsabilité du ministère de l'Intérieur tenant dans l'approbation des chartes rentrées ainsi qu'au contrôle des dérives vers un fonctionnement du type « milice ». Des dérives ? « Il n'y en a pas eu », affirme Philip Willekens.

On dénombre à ce jour environ 130 RIQ, situés surtout dans les provinces de Flandre-Orientale et Occidentale. Pourquoi cet écart Flandre/Wallonie-Bruxelles ? « L'origine vient, dans la région d'Ypres, des bandes de cambrioleurs organisés qui se couvraient en passant les frontières franco-belges », explique le responsable du ministère. Les habitants se sont organisés pour se défendre. Depuis, ça a fait tache d'huile en Flandre.

S'ils font leur apparition à Bruxelles (un projet à Uccle et à Ixelles) ou à Liège (Bernissart), il apparaît que les politiques francophones – Charles Michel (Affaires intérieures en RW, PRL) émettait récemment « de sérieuses réserves vis-à-vis de ce type de projet » –, les citoyens (au vu du nombre de projets rentrés) et les secteurs de la Jeunesse ne trouvent pas là quelque chose qui ressemble à un projet de vie dans les quartiers wallons et bruxellois.

Une avancée de la politique sécuritaire ?

Si les « réseaux d'information de quartier » (RIQ) sont bien implantés en Flandre orientale et occidentale, en revanche, depuis leur entrée en 2001 dans quatre communes francophones, une série d'acteurs prennent fermement la parole quant aux enjeux de ce type de réseaux. Plusieurs secteurs s'insurgent en effet face à cette avancée de la politique sécuritaire.

D'abord une série de constats : la logique sécuritaire tous azimuts. Pascal Rigaux (président de la Fédération des institutions de prévention éducative² – Fipe) insiste sur la confluence sécuritaire des mesures récentes dans plusieurs domaines touchant au secteur de la Jeunesse. « Avec les projets de Verwilghen sur la délinquance juvénile, le centre d'Everberg, la modernisation de la loi de 65, la réforme des Plans sociaux intégrés et maintenant les RIQ, nous sommes forts inquiets de voir l'aile libérale avancer sur le sécuritaire. Avec l'illusion qu'après ces mesures, ça ira mieux ! » Parce que, ajoute-t-il, « le risque zéro ça n'existe pas ! Les politiciens leurrent donc les gens, peut-être au départ d'une bonne intention, en leur faisant croire que la délinquance ou les crimes disparaîtront ! » Il remarque encore que « sur le sentiment d'insécurité, subjectif, il y a des versions contradictoires. Impliquer les citoyens c'est très bien, mais instaurer un système de délation comme devoir civique à partir de ce sentiment !... La délation peut facilement déraiper. Car les principaux problèmes traités par la police dans les quartiers sont les conflits de voisinage ! C'est un risque... Enfin, l'insécurité, pour les gens, c'est l'angoisse de leur avenir proche, pas les intérêts des commerçants. »

Nur le thème de l'« insécurité », Liliane Baudart, conseillère du SAJ de Namur³, parle de « mystification des termes sous couvert de citoyenneté » et accuse les pouvoirs d'organiser la confusion des rôles. « Nous devons résister à ça ! Et, au contraire, par la prévention, articuler plus une politique intégrée d'action sociale avec une politique d'aide aux enfants et aux mineurs. Donc provoquer des protocoles d'intervention entre la Communauté française et la Région wallonne via les plans sociaux intégrés ! Parce que l'aide à la jeunesse est sans cesse confrontée à des situations d'urgence où l'on dépense une énergie énorme pour décroiser les secteurs. »

Par ailleurs, Jean-Michel Heuskin, président du Centre d'action laïque de Liège⁴, s'oppose à la logique du « Chacun chez soi et on ne se mélange pas » qui se trouverait derrière les RIQ. Sur base de la rencontre de mai dernier avec un représentant de l'Intérieur, il estime qu'« avec les RIQ il n'y a que des dérives ! Quelles garanties a-t-on sur la moralité des gens qui peuvent y aller ? Côté police, on pourrait fort bien en arriver à avoir des shérifs qui créent indirectement leur propre réseau d'informateurs. « De nouveau, analyse-t-il, ce sont des méthodes 'vitrines' qui peuvent conduire à l'effet inverse : d'une insécurité subjective de la délinquance à l'insécurité de la surveillance. C'est très malsain. Or, pour retisser des liens sociaux, il faut du dialogue dans les comités de quartier, et non se surveiller derrière les rideaux. Par ailleurs, les RIQ rendraient suspects et décrédibiliseraient aux yeux des habitants le travail des éducateurs de rue. »

Ainsi, ces différents acteurs prônent de concert :

- > le renforcement des moyens de la Justice ;
- > le renforcement du secteur de l'Aide à la Jeunesse en Communauté française, notamment, insiste Pascal Rigaux, par la signature entre Verwilghen et Duquesne d'un accord de coopération pour renforcer les moyens des Communautés ;
- > davantage de collaboration autour du décret de 1991 dans le secteur de l'Aide à la jeunesse en Communauté française.

1 Ministère des Affaires intérieures, Secrétariat permanent à la politique de prévention, rue Royale, 60-62 à 1000 Bruxelles – tél. : 02 500 2445.

2 Fédération des institutions de prévention éducative – tél. : 071 32 78 32.

3 Service d'aide à la jeunesse de Namur, rue Lucien Namèche, 12 à 5000 Namur – tél. : 081/24 10 60

4 CAL, boulevard d'Avroy, 86 à 4000 Liège – tél. : 04/232 70 40.